

Fonds Desjardins

Équilibré mondial de revenu stratégique



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

WELLINGTON
MANAGEMENT®

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Wellington Management

DATE DE CRÉATION :
14 juin 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Équilibrés tactiques

Facteurs ayant contribué au rendement relatif

- La surpondération des actions et la sous-pondération des titres à revenu fixe par rapport à l'indice de référence ont favorisé le rendement relatif.
- Dans le volet actions, les actions mondiales axées sur la croissance des dividendes et les actions mondiales à faible volatilité axées sur le revenu ont contribué en grande partie à la surperformance relative, tandis que les actions vertes, les actions japonaises et les actions américaines du secteur de l'habitation ont aussi contribué au rendement relatif.
- Du côté des titres à revenu fixe, les obligations convertibles et les titres de créance européens ont contribué au rendement relatif.

Facteurs ayant nuï au rendement relatif

- Dans le volet actions, les actions chinoises ont miné le rendement relatif.
- Dans le volet titres à revenu fixe, les titres de créance de qualité américains ont le plus nuï au rendement relatif, tandis que les titres de créance des marchés émergents ont aussi légèrement affaibli le rendement relatif.

Changements importants apportés durant la période

- Dans le volet actions, réduction de l'exposition aux titres mondiaux à faible volatilité et utilisation du produit pour bonifier la croissance des actions mondiales axées sur les dividendes, des actions japonaises et des actions vertes.

Fonds Desjardins

Équilibré mondial de revenu stratégique



COMMENTAIRE TRIMESTRIEL AU 31 DÉCEMBRE 2022

WELLINGTON
MANAGEMENT®

GESTIONNAIRE DE PORTEFEUILLE :
Wellington Management

DATE DE CRÉATION :
14 juin 2016

CATÉGORIE CIFSC* :
Équilibrés tactiques

Changements importants apportés durant la période (suite)

- Dans le volet titres à revenu fixe, exposition accrue aux titres de créance européens et exposition réduite aux titres américains de qualité et convertibles.

* CIFSC réfère à Canadian Investment Funds Standards Committee. Le CIFSC a pour mandat de normaliser la classification des fonds d'investissement au Canada. <http://www.cifsc.org/>.

Les informations fournies dans ce document sont présentées à des fins d'illustration et de discussion seulement. Elles ne devraient pas être considérées comme des conseils d'investissement ou des recommandations d'achat ou de vente de titres, ou des recommandations de stratégies de placement particulières. Ce document ne doit en aucun cas être considéré ou utilisé aux fins d'offre d'achat de parts dans un fonds ou de toute autre offre de titres, quelle que soit la juridiction. L'information se veut générale et destinée à illustrer et à présenter des exemples relatifs aux capacités de gestion du gestionnaire de portefeuille cité dans ce document. Toutes les perspectives, observations et opinions sont sujettes à des changements sans préavis. Les informations présentées sur le contexte de marché et la stratégie représentent un sommaire des observations du gestionnaire de portefeuille cité à l'égard des marchés dans leur ensemble et de sa stratégie à la date indiquée. Différentes perspectives peuvent être exprimées basées sur des styles de gestion, des objectifs, des opinions ou des philosophies différents. En aucun cas ce document ne peut être reproduit, en tout ou en partie, sans avoir obtenu la permission écrite du gestionnaire de portefeuille cité.

Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.

La marque Desjardins est une marque de commerce de la Fédération des caisses Desjardins utilisée sous licence.